

« Délivrez-nous du mal », un film d'Amy Berg (2006)

6.81

JONAS

Espace collaboratif contre la pédocriminalité



Ce film retrace le parcours de prédateur sexuel du prêtre Olivier O'Grady, le plus tristement célèbre pédophile de l'histoire de l'Eglise catholique moderne. Durant plus de 20 ans, il profite de son statut religieux afin de parvenir à ses fins : il a harcelé, violé et abusé de plusieurs enfants en Californie, Etats-Unis.

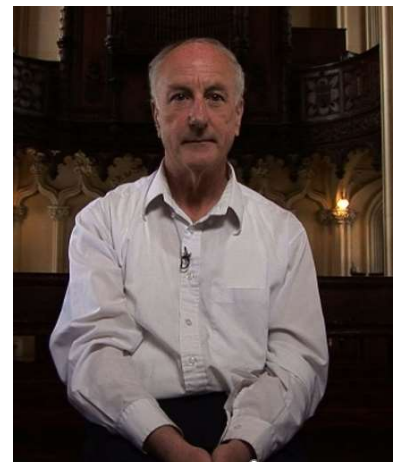
« La confession la plus honnête de ma vie »

Dans ce documentaire, Olivier O'Grady précise qu'il veut se « promettre à lui-même que ce sera la confession la plus honnête de sa vie ». Mais avant de connaître son témoignage, revenons sur son parcours de vie.

Avant de migrer vers les Etats-Unis, Olivier O'Grady est ordonné dans la prêtrise à Thurles en Irlande dans les années 60. Onze ans plus tard, il décide de prendre un nouveau départ en Californie et assure le service dans l'Eglise catholique de Saint-Anne à Lodi (CA, USA) entre 1971 et 1978. Il

est transféré par la suite dans les églises de la Présentation à Stockton, du Sacré-Cœur de Turlock, Saint-Antoine d'Hughson et dans la paroisse de Saint-André de San Andreas.

Alors que les plaintes à son égard se multiplient, l'Eglise nie tous les faits à son encontre afin d'éviter d'être au cœur d'un scandale. Elle transférait donc le père O'Grady de paroisse en paroisse afin d'étouffer l'affaire laissant le prédateur continuer ses abus en toute impunité. Olivier O'Grady a été extradé et incarcéré dans son pays natal, l'Irlande. La réalisatrice Amy Berg a décidé d'aller à sa rencontre et prendre son témoignage comme point de départ de son enquête sur le système corrompu de l'Eglise et comment les victimes arrivent à reconstruire leurs vies et rétablir leur confiance envers l'institution religieuse qui les a trahies.



• Parcours judiciaire d'Olivier O'Grady

En 1993, Olivier O'Grady est accusé de quatre chefs d'inculpation impliquant des mineurs notamment les frères John et James Howard. Il est condamné à 14 ans d'emprisonnement. L'avocat général Jeff Anderson réaffirme la responsabilité et le silence de l'Eglise quant aux abus sexuels commis par le prêtre O'Grady de 1976 à 1984.

En 1998, un jury civil le condamne à payer 30 millions de dollars de dommages et intérêts aux deux frères. Un juge a, par la suite, réduit cette peine à 7 millions de dollars.

En 2000, il obtient la liberté conditionnelle après avoir purgé la moitié de sa peine initiale soit 7 ans sur 14 ans. Après avoir été expulsé des Etats-Unis, il décide de se réinstaller en Irlande.

Au cours d'une déposition filmée sous serment en 2005, O'Grady a confessé avoir abusé au moins 25 enfants en Californie et dans les régions avoisinantes. Toutefois, dans le film « Délivrez-nous du mal », il avoue avoir mentalement refoulé certains de ses actes criminels. Plus récemment, des actions en justice ont été engagées accusant O'Grady d'abus sur des enfants alors qu'il était séminariste en Irlande.

Un film salué par la critique

Le film a reçu de très bons avis dans l'ensemble et salue la bravoure de la réalisatrice Amy Berg pour son travail minutieux et son courage de dénoncer cela sur grand écran. Il obtient 3.4 étoiles sur 5 des spectateurs et 3.3/5 de la presse sur le site AlloCiné (voir Bibliographie). De plus, le film fut nommé aux Oscars de 2006.

CRITIQUES PRESSE



Chaque magazine ou journal ayant son propre système de notation, toutes les notes attribuées sont remises au barème de AlloCiné, de 1 à 5 étoiles. Retrouvez plus d'infos sur notre page [Revue de presse](#) pour en savoir plus.

15 articles de presse

Rédigé par Yousra Massaoudi – janvier 2024

Bibliographie

- <https://www.youtube.com/watch?v=8GU4mE6eQ8w>
- https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=117976.html
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Oliver_O%27Grady
- <https://www.cineserie.com/movies/1220873/>